

DDTM

Police Administrative de la Nature,
Réfèrent Espèces Protégées.
DDTM 13.
Service Mer, Eau et Environnement,
Pôle Nature et Territoires
16, rue Antoine Zattara
13332 MARSEILLE CEDEX 3

Service Mer, Eau et Environnement DDTM 13		SAD	INFO
21929			
Adjoint			
Secrétariat			
PSGDPM			
PNT			
P.M.A.			
P. Mar			
SA			
ARRIVÉ LE: 30 SEP. 2021			

N/Réf : DME/HA - N°225-21
RAR 2C 154 383 2261 7

E. DERMINE
04 42 35 56 15

Objet : Demande de dérogation de stérilisation et de perturbation intentionnelle des Goélands Leucophées site EDF CCG Martigues

A L'attention de Madame Marie COUDRILLIER

Lavera le, 23 septembre 2021

→ D.C.

Madame,

Je soussigné Christophe CORTIE, Directeur du site EDF CCG Martigues sur la commune de Martigues, viens par ce courrier vous solliciter pour une **demande de renouvellement de l'arrêté préfectoral n°13-2018-10-22-019 accordé le 22/10/2018 pour une durée de 3 années portant autorisation dérogatoire pour procéder à la perturbation intentionnelle de Goélands Leucophées.**

Depuis la mise en place du plan d'actions de gestion de nidification des Goélands Leucophées sur notre site par notre prestataire spécialiste en risque aviaire, nous avons vu le nombre de naissances et les incidents envers notre personnel chuter considérablement.

Les méthodes pratiquées visent toujours à préserver notre site tout en respectant l'intégralité de l'oiseau. C'est d'un commun accord avec notre spécialiste que nous avons déterminé des espaces où nous laissons l'oiseau nidifier à loisir. Ces espaces sont situés sur des zones du littoral bordant notre site, éloignées de nos installations et du personnel intervenant.

Nous souhaitons par contre, continuer à effectuer la destruction des nids et la stérilisation d'œufs sur des secteurs à risque majeur pour notre personnel et nos installations. Il est impératif que toutes ces zones soient dénuées de Goélands en phase de reproduction, afin d'éviter tous risque de chute ou attaque du personnel et de dégradation de nos installations pouvant ainsi porter atteinte à la sécurité des lieux. Notre prestataire continuera de gérer les actions objets de la demande ainsi que les comptages de ces oiseaux et nous vous transmettrons un bilan complet des opérations en fin de saison.

Vous trouverez ci-joint le CERFA dûment rempli, l'objectif étant de mettre en place des actions visant à maintenir des barrières saines entre l'humain et l'oiseau.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

PJ : CERFA n° 13616*01

Le Directeur
du CCG Martigues

Christophe CORTIE

DEMANDE DE DEROGATION
POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **EDF-CCG Martigues**
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : **Christophe CORTIE**
 Adresse : **Route des Laurons BP35**
 Commune : **MARTIGUES**
 Code postal : **13117 LAVERA**
 Nature des activités : **Production d'électricité**
 Qualification : **Directeur**

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Larus Michaelilis Goéland Leucophée	30 œufs pour 3 années	Demande de stérilisation de 30 œufs de Goélands Leucophées pour une durée de dérogation de 3 années. Destruction d'ébauches de nids. Attribution d'espaces naturels appartenant à EDF Lavéra pour la nidification de l'oiseau
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

- | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommage aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Inventaire de population | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Etude écoéthologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Etude génétique ou biométrique | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input type="checkbox"/> | Autres | <input type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Action afin de préserver la sécurité du personnel et l'intégrité des installations de la Centrale EDF CCG Martigues lors de la nidification des Goélands Leucophées.**

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée) Voir rapport 2019 joint.

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

- Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
- Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec époussette Pièges Préciser :
 Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser : **Utilisation de mégaphone effaroucheur avec cris de détresse de Goélands**
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) :
 Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION*

Destruction des nids Préciser : **Destruction des ébauches de nids sur le site**
 ...
 Destruction des oeufs Préciser : **Destruction des œufs avec produit non CMR**
 Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser : **Emploi cage a corvidés et euthanasie**
 Par armes de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser : ...
 Suite sur papier libre

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser : **Utilisation d'un Mégaphone émettant des cris de détresse**
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser : **Utilisation d'un pistolet alarme 6mm + fusées aviaire**
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre : voir les rapports joints au document
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :
 Formation continue en biologie animale Préciser :
 Autre formation..... Préciser : **Expert en Péril Animalier Aéroportuaire et Gestion Aviaire et piégeur agréé**

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **3 années pleines en intensifiant les actions de mars à août (Période de cantonnement et de reproduction)**

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : **PACA :**
 Départements : **BOUCHES DU RHONE**
 Cantons : **Martigues**
 Commune : **Martigues**

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
 Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

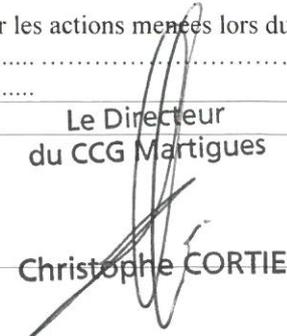
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Voir les rapports joints à la demande de dérogation

 Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Emission d'un rapport complet sur les actions menées lors du plan d'actions

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **Lavéra**
 Le **23/09/2021**
 Votre signature

Le Directeur
 du CCG Martigues

Christophe CORTIE